



INSTITUT SAINT-LUC

ANNÉE SCOLAIRE 2021 / 2022

ORGANISATION GÉNÉRALE

Chers parents,

Voilà déjà maintenant un mois que votre enfant a rejoint notre établissement afin d'entamer une nouvelle année scolaire. J'espère qu'il commence à y trouver sa place et que petit à petit, guidé par une communauté éducative profondément animée des valeurs humanistes lasalliennes, il pourra poursuivre sereinement la construction de son projet de vie.

« Tu me dis, j'oublie. Tu m'enseignes, je me souviens. Tu m'impliques, j'apprends. »
Benjamin Franklin

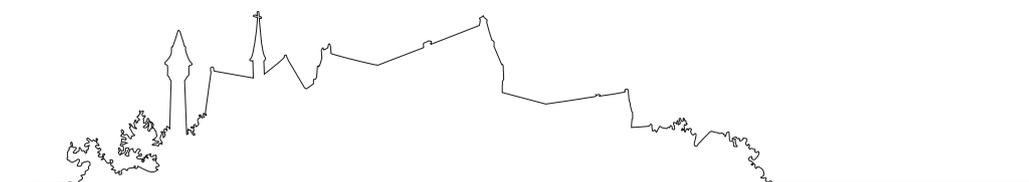
« L'éducation est l'arme la plus puissante que l'on puisse utiliser pour changer le monde. »
Nelson Mandela

Tout au long de sa scolarité, chaque élève sera perçu dans sa globalité. Il est indispensable de développer avec harmonie les dimensions humaines et pédagogiques. Nous tenterons, au quotidien, de répondre au mieux à cette belle mission qui nous est confiée.

Après ces longs mois de pandémie, nous espérons vivre une année scolaire sous le signe de la "Renaissance". Cependant, nous restons attentifs à l'évolution de la situation sanitaire. Toutes les activités et services proposés ci-après sont donc susceptibles d'évoluer en fonction des restrictions qui pourraient nous être imposées.

Je vous souhaite, Chers parents, ainsi qu'à votre enfant une année riche en découvertes, apprentissages et humanité.

Vincent PAROTTE
DIRECTEUR





Bulletins – Informations aux Parents

Il est important d'entretenir des contacts avec les parents de nos élèves, d'échanger des informations, de les rencontrer. **Le bulletin scolaire et le journal de classe constituent des liens réguliers privilégiés.** Si le bulletin n'établit avec les parents qu'un lien périodique (permettant de suivre l'évolution du travail et du comportement s'il y a lieu), le journal de classe (le carnet de bord) constitue un lien quotidien. N'hésitez pas à le consulter, à l'utiliser pour tout commentaire avec les professeurs de la classe.

Les bulletins sont remis directement aux élèves. Ils seront néanmoins consultables en ligne sur le site <http://isltparent.be>. Il vous suffira d'encoder le **login** figurant sur la carte d'étudiant de votre enfant. Prenez-en bonne note !

Le journal de classe des élèves est disponible en ligne à la même adresse. La procédure d'utilisation et de connexion est explicitée dans le document annexe (**voir document Bulluc**).

En cours d'année, n'hésitez pas à consulter la rubrique « **agenda** » sur le même site : vous y retrouverez les dates essentielles du calendrier scolaire ainsi que d'autres informations pratiques ponctuelles.

La rubrique "courrier" listera les courriers que nous vous adresserons. Lors de la publication d'un nouveau courrier, un e-mail vous sera envoyé. Le site internet <http://islt.be> ainsi que notre page **facebook** vous donneront d'autres détails sur notre actualité.

Éducateurs & éducatrices

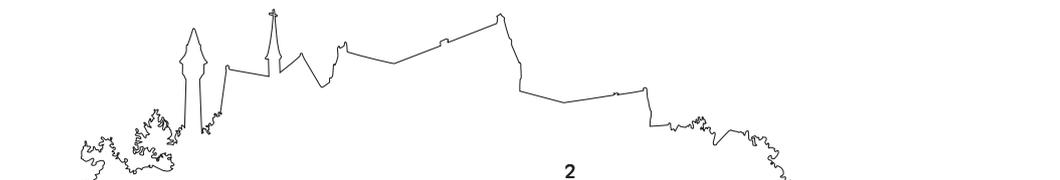
Chaque élève a un éducateur ou une éducatrice de référence. Personne-repère dans son quotidien scolaire, il ne doit pas hésiter à le/la rencontrer pour tout problème scolaire ou relationnel.

ÉDUCATEUR	SECTION	G.S.M.
M. Patrick Bausier	5 ^e et 6 ^e Espace, Image, Volume et Photo <i>patrickbausier@islt.be</i>	1255 G.S.M.: + 32(0) 484 48 64 64
M ^{me} Danielle Corvilain	3 ^e et 4 ^e Illustration et Photo <i>daniellecorvilain@islt.be</i>	1259 G.S.M.: + 32(0) 484 48 64 62
M. Jean-Marc Delneste	1 ^{er} degré et 3 ^e art, 4 ^e Espace et 4 ^e Dessin <i>jeanmarcdelneste@islt.be</i>	1265 → premier degré
M ^{me} Eveline Dubois	Sections Ebénisterie et TechnoCom <i>evelinedubois@islt.be</i>	1409 G.S.M.: + 32(0) 484/48 64 65
M. Tony Flament	5 ^e et 6 ^e Dessin et Illustration <i>tonyflament@islt.be</i>	1401 G.S.M.: + 32(0) 484 48 64 57
M. Grégory Renard	3 ^e et 4 ^e Volume <i>gregoryrenard@islt.be</i>	1257
M. Antoine Vanneste	Section Métiers de la Publicité <i>antoinevanneste@islt.be</i>	1812 G.S.M.: + 32(0) 483/49 07 66

Si votre enfant ne peut se rendre à l'Institut ou arrivera tardivement, nous vous demandons de prévenir au plus vite l'éducateur de la section.

Toute absence sera néanmoins justifiée par écrit au retour de l'élève, le plus rapidement possible !

Le strict respect des horaires est une obligation: aucun départ anticipé ne peut être accordé par qui que ce soit (sauf, ponctuellement, pour un rendez-vous médical et uniquement sur présentation d'une demande écrite des parents).





N'hésitez pas à relire notre règlement d'ordre intérieur disponible sur la page "infos et documents" de notre site <http://islt.be>.

La Direction se réserve le droit d'autoriser l'arrivée tardive ou le départ anticipé d'une classe dans le cas de l'absence d'un enseignant pour autant que l'élève dispose d'une autorisation parentale de sortie.

L'éducateur concerné vous enverra alors un SMS en ce sens. Dans le cas où l'élève n'est pas en mesure de rentrer chez lui ou d'arriver plus tard, ou dans le cas où la Direction n'autorise pas l'arrivée tardive ou le départ anticipé, l'élève se rendra à la salle d'étude.

Orientation scolaire et aides sociales

Conscient que l'éducation est le résultat de tout un ensemble d'influences s'exerçant sur la totalité de la vie, l'Institut Saint-Luc s'efforce de travailler en liaison étroite avec les parents, premiers responsables de l'éducation de leur enfant. C'est ainsi que **plusieurs rencontres parents/professeurs** sont organisées au cours de l'année scolaire (voir calendrier ci-joint).

Afin d'informer le jeune dans ses choix d'orientation ou de l'aider à dépasser les difficultés psychologiques propres à cette période de la vie, une permanence du centre Psycho-Medico-Social est organisée chaque semaine au sein de notre Institut le mardi de 9h à 15h.

- **Psychologues: Mesdames Vicky Volon et Adeline Ovaere**
- **Assistant social: Monsieur Damien Stanus**
- **Infirmière: Madame Julie Adam**

Sur rendez-vous, pendant les heures de cours, ils peuvent accueillir les élèves rencontrant des difficultés :

- scolaires, d'orientation
- familiales, sociales, d'intégration
- de santé
- personnelles

**Contact PMS: rue Saint-Brice 44 / rue des Sœurs de la Charité 6
7500 Tournai Tél.: 069/22.19.63 Fax: 069/21.07.64**

Pour les élèves en recherche d'informations sur l'enseignement supérieur, nous organiserons pour les classes de 6^e technique et 7^e professionnelle une journée de découverte de l'enseignement supérieur (date et organisation à confirmer).

Dans ce cadre, nous vous suggérons également:

- **le salon du lycéen et de l'étudiant de Lille (Grand Palais), du 13 au 15 janvier 2022.**
- **le Salon SIEP au Lotto Mons Expo, du 18 au 29 mars 2022.**

S.A.S. d'écoute

Le SAS d'écoute est un local situé au rez-de-chaussée du bâtiment central et surtout une structure qui peut accueillir les élèves individuellement. Il est constitué d'enseignants volontaires et bénévoles qui ont suivi une formation à l'écoute active. Chaque élève peut venir y parler des problèmes qu'il rencontre, que ceux-ci soient d'ordre scolaire ou personnel. La confidentialité est primordiale. Mais s'il y a danger, ou que les problèmes sont trop importants, le relais est passé aux services compétents (PMS, SAS externe...). L'horaire des permanences est affiché sur la porte du local et dans les salles de classe. Pour s'y rendre, il faut l'accord préalable de son enseignant et/ou du responsable/coordonateur de section.



Esprit Saint-Luc

L'équipe Solidarité-Pastorale de Saint-Luc (appelée équipe "Esprit Saint-Luc") est constituée de professeurs qui essaient de concrétiser le projet philosophique et humain de notre Institut par des animations, une aide aux élèves en difficulté, un engagement dans des projets extérieurs, etc.

L'équipe organise l'animation des temps forts de l'année (Avent, Carême et Pâques) à travers un certain nombre d'activités: conférence, semaine "solidarité et droits humains" marche parrainée, marché de Noël, projection de films, opération "sandwiches solidaires", concert,...

Activités culturelles et sportives

- **Les voyages et sorties scolaires organisés en cours d'année** à l'occasion de manifestations culturelles, expositions, visites de musées, classes vertes... **font partie du programme des activités scolaires.** Ces activités sont annoncées généralement dans chaque section par une lettre circulaire remise aux élèves pour communication aux parents (certaines activités ont déjà été organisées depuis la reprise des cours). Pour chaque voyage de plus d'un jour, vous recevrez un document qui vous demandera de marquer votre accord. Le voyage ne sera organisé que si une majorité des parents accepte.
- **Éducation physique:**
Il est possible de pratiquer librement diverses activités sportives pendant les récréations et sur le temps de midi. Le matériel et les salles sont mis à la disposition des élèves. L'augmentation de notre population scolaire nous oblige à revoir l'organisation et le développement de nos infrastructures sportives. Pendant la période de transition, nos élèves seront parfois amenés à se déplacer (bus) pour rejoindre différents terrains ou salles de sport de la région. Ces services supplémentaires seront bien évidemment pris en charge financièrement par l'établissement.

Procure

L'horaire de la procure est établi comme suit :

Lundi :	9h00 à 13h30	Mardi :	8h00 à 13h30
Mercredi :	8h00 à 13h30	Jeudi :	8h00 à 13h30

Gestion de la consommation de tabac

Depuis de nombreuses années, la communauté éducative de l'Institut Saint-Luc se soucie de la santé des élèves. Deux semaines "Santé" seront organisées cette année.

Divers projets éco-solidaires sont en train de voir le jour.

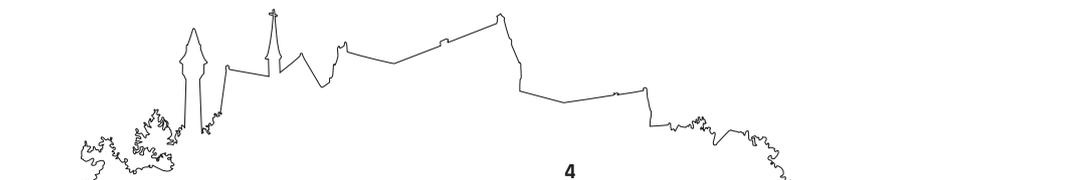
Prévention, accompagnement, écoute sont les maîtres mots d'un processus qui vise à aider les jeunes face aux diverses dépendances qu'ils subissent.

Le mode de fonctionnement proposé est le suivant: **il est interdit de fumer dans l'ensemble de la propriété de l'Institut.**

Cependant, pour des raisons de sécurité, la direction de l'Institut veut éviter que les élèves ne traversent la chaussée pour aller fumer sur le parking situé en face de l'Institut. C'est pourquoi **il sera toléré** que les élèves des classes de 5^e, 6^e et 7^e fument dans l'espace balisé à côté du parking professeurs.

Les élèves mineurs et les élèves des classes de 1^{ère}, 2^e, 3^e et 4^e ne peuvent en aucun cas sortir de la propriété entre 8h20 et 16h40.

Pour rappel, tout élève, même majeur, qui quitte l'établissement durant le temps scolaire engage sa propre responsabilité.





✚ **Équipe Solidarité-Pastorale « Esprit Saint-Luc »** **« Appel aux dons »**

Madame, Monsieur,
Chers parents,

Chaque année, un certain nombre de familles éprouvent des difficultés financières pour prendre en charge la formation scolaire de leur(s) enfant(s). A part les bourses d'étude pour les étudiants belges scolarisés en Belgique, il n'existe pas d'aide officielle régionale. Le projet d'établissement de l'Institut Saint-Luc soulignant le rejet de l'exclusion sociale, un certain nombre de professeurs bénévoles tentent d'alimenter chaque année une **caisse solidarité** par la tenue d'un bar solidaire le 1^{er} mai, la vente de pâtisseries lors de la réunion de parents de Noël, la vente de la bière "La Saint-Luc" spécialement brassée pour l'Institut, etc.

Grande nouveauté cette année, l'organisation de notre premier "Marché de Noël solidaire" les 4 et 5 décembre !

Cet engagement nous permet de pouvoir donner suite aux demandes d'intervention financière au vu des problèmes rencontrés pour le paiement de la scolarité de certains élèves. Malheureusement, cette aide est souvent minime par rapport à la totalité des frais engagés par les familles mais elle peut débloquer, du moins en partie, une situation difficile : note de procure, facturation de la comptabilité,...

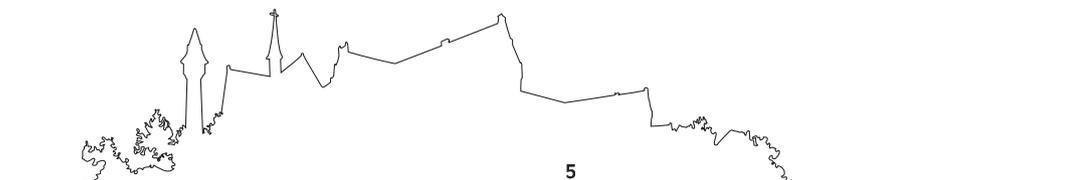
Si, de votre côté, vous voulez vous associer à notre dynamique de solidarité, nous vous invitons, à nous faire parvenir votre participation financière directement auprès de la comptabilité ou en nous rencontrant. Au nom de l'équipe « Esprit Saint-Luc », nous vous remercions d'avance pour votre contribution à ce mouvement d'aide et de partage, aussi minime soit-elle !

**« Tous nos efforts ne sont que des gouttes d'eau dans l'océan,
mais si chacun néglige de verser sa goutte d'eau, l'océan diminue »**
Mère Térésa

A votre entière disposition pour tout complément d'information à ce sujet, nous vous prions d'agréer notre salut dévoué.

Pour l'équipe solidarité,
L'équipe de Direction

NB: Don caisse solidarité
BE 7573 2501 325151 CREG BEBB





Bulletins et journal de classe

Bulluc Journal de classe Courriers Réunion parents-professeurs Services 20-21 Zina Beikacem - 5 AGC

Accueil

Bienvenue sur le site de Bulluc de l'Institut Saint-Luc.
le 07/09/2020.
Les menus en haut de page vous donnent accès aux outils que nous partageons avec vous.

Utilisation mémoire : 6.92 MB
© 2020

Madame, Monsieur,

Les bulletins et le journal de classe sont accessibles en ligne à l'adresse : <http://isltparent.be>

Login : matricule que vous trouverez sur la carte d'étudiant de votre enfant (série de 4 chiffres)

Mot de passe : la date de naissance de votre enfant

Une fois connecté(e), l'interface liste vos accès dans le menu de gauche :

1. Le bulletin
2. Le journal de classe
3. Les messages
4. Inscription à la réunion parents-professeurs

1. Le bulletin

Le bulletin scolaire informatisé est accessible en ligne en utilisant la procédure expliquée ci-dessus.

Les données sont publiées régulièrement **après chaque réunion de parents (dont vous trouverez les dates dans l'agenda de votre section sur le site <http://isltparent.be>)**. Nous vous invitons, dans la mesure du possible, à profiter des réunions de parents pour rencontrer les enseignants, titulaires de classe, coordinateurs de section et obtenir des commentaires plus circonstanciés concernant le devenir personnel et scolaire de votre fille ou votre fils. Le bulletin en ligne n'est donc pas un outil de consultation en temps réel.

2. Le journal de classe

Le journal de classe en ligne est d'application pour toutes les classes de l'établissement.

Le journal de classe papier prend la forme d'un carnet de bord et est le premier document officiel de l'élève. Chaque élève l'a reçu à la rentrée. Il doit être complété. Les élèves peuvent se contenter d'utiliser ce carnet de bord manuscrit comme un outil de planification des tâches à effectuer puisque le détail des activités de chaque cours est accessible en ligne. Les services de l'Inspection de la Communauté Française de Belgique pourront exiger que nous leur soumettions le journal de classe manuscrit de l'élève.

Les données accessibles en ligne sont mises à jour en temps réel par les enseignants. Vous y trouverez un descriptif des activités organisées par les enseignants en classe ainsi que les tâches et bilans qu'il/elle a planifiés.

2 modes d'impression sont prévus :

- journal de classe complet
- échéances à venir (tâches et bilan)

Bulluc Journal de classe Courriers Réunion parents-professeurs Services 20-21 Zina Beikacem - 5 AGC

Accueil Journal de classe Zina Beikacem

Journal de classe complet

[2020_09_29_10:59:50_JDC_COMPLET_Zina-Beikacem.pdf](#)

Échéances

Formation historique et géographique

EVALUATION pour le 04-10-2020
La problématique du gaz rose et de l'UE Les concepts et caractéristiques (théorie + exercices) TOLES Les cartes de l'UE + Proche et Moyen Orient

Sérigraphie

TRAVAIL pour le 29-09-2020
Achever mise au net animal sur bristol. Recherches position du poème dans le book

3. Les messages

Si vous désirez communiquer avec l'Institut Saint-Luc, utilisez la page contact du site <http://isltparent.be>.

Les enseignants peuvent prendre contact avec vous via l'interface parents. Il vous est donné la possibilité de leur répondre directement via l'interface.

Si vous ne disposez pas d'une connexion internet fiable, merci d'utiliser le journal de classe conventionnel ou tout autre moyen de communication classique pour contacter l'Institut.

4. Inscription en ligne à la réunion parents-professeurs

Voir modalités page suivante. <http://isltparent.be>



Réunion de parents

Madame, Monsieur,

A la mi-octobre 2021, le corps professoral se réunira pour faire le point sur la scolarité de votre enfant en cette première période. Le **vendredi 22 octobre 2021 pour l'enseignement technique et le vendredi 29 octobre 2021 pour les sections professionnelles**, votre enfant recevra son **premier bulletin**. Les bulletins que vous recevez régulièrement vous permettent de suivre son évolution scolaire.

La réunion parents-professeurs qui suivra est un moment privilégié pour que vous puissiez prendre connaissance de notre analyse de la situation scolaire de votre enfant. Votre implication constructive dans cet échange nous permettra aussi de mieux l'accompagner, et lui permettra d'appréhender sa capacité de progression et ce qui doit être amélioré.

En cette première période, nous vous proposons une rencontre avec l'équipe éducative de l'Institut Saint-Luc **sur rendez-vous uniquement**. Connectez-vous à <https://isltparent.be> pour vous y inscrire (les paramètres de connexion vous ont été envoyés par e-mail à la mi-septembre).

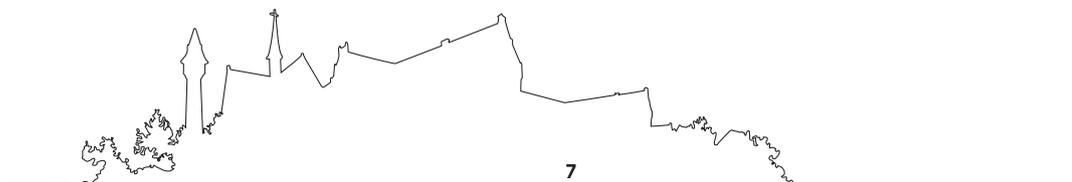
Au vu des **mesures sanitaires** imposées par notre administration, nous avons décidé :

- de scinder nos réunions de parents pour limiter l'affluence
- de vous demander d'y participer en petit nombre (élève + un parent de préférence)
- de vous demander de **vous inscrire** sur ce site via le formulaire en ligne pour réserver un rendez-vous avec un maximum de 3 enseignants (dont le titulaire de classe en priorité).
- de ne pas permettre qu'une demande de rencontre soit honorée si un rendez-vous n'a pas été pris via le formulaire en ligne

Nous vous conseillons de vous inscrire dans les plus brefs délais car les premières demandes sont les plus faciles à satisfaire. En cas de difficulté de prise de rendez-vous, merci de prendre contact avec le secrétariat.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de notre entier dévouement.

L'équipe de Direction





Année scolaire 2021-2022: dates à retenir **1^{er} degré / Enseignement Technique**

1^{er} trimestre.

- Lundi 18 octobre: conseils de classe pour le bulletin 1 : cours maintenus en 1^{ère} et 2^e années
cours suspendus en technique, reprise des cours le mardi 19 octobre à 8h20.
- Bulletin 1 : vendredi 22 octobre.
- Réunion de parents n°1 sur RDV via réservation <http://isltparent.be> de 13h30 à 17h30, le vendredi 22 octobre pour les élèves de 1^{ère}, 2^e, 3^e et 4^e illustration, volume et photo et le mercredi 10 novembre pour les élèves de 4^e espace, 4^e dessin, 5^e et 6^e de 15h à 18h30.
- Congé de Toussaint du lundi 1^{er} novembre au vendredi 5 novembre.
- Jeudi 11 novembre : Armistice: congé.
vendredi 12 novembre: journée pédagogique, cours suspendus pour les élèves.
- Bulletin 2 et réunion de parents, le jeudi 23 décembre de 13h30 à 17h30.
- L'organisation de la fin du trimestre sera communiquée ultérieurement.
- Vacances de Noël (d'hiver): du lundi 27 décembre au vendredi 7 janvier 2022.

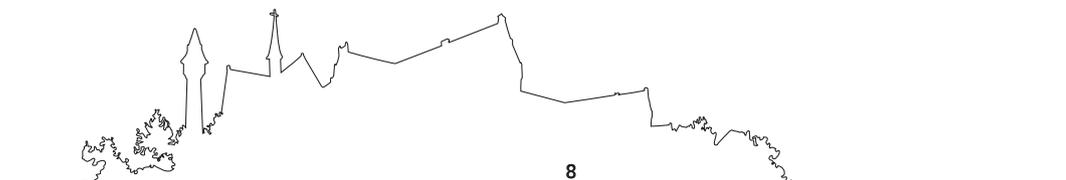
2^e trimestre

- Congé de carnaval: du lundi 28 février au vendredi 4 mars 2022.
- Jeudi 10 mars après-midi et vendredi 11 mars toute la journée: conseils de classe pour le bulletin 3 : cours suspendus.
- Jeudi 17 mars 2022, réunion de parents pour les classes du 1^{er} degré de 17h00 à 20h.
Le vendredi 18 mars 2022 réunion de parents pour les classes du 2^e et 3^e degrés de 13h30 à 17h30.
- Bulletin 3 : vendredi 18 mars 2022.
- Lundi 21 et mardi 22 mars : journées pédagogiques IFC, cours suspendus pour les élèves.
- Congé de Pâques du lundi 4 avril au lundi 18 avril 2022.

3^e trimestre

- Portes ouvertes : dimanche 1^{er} mai 2022.
- Ascension: Jeudi 26 mai 2022.
- Vendredi 27 mai 2022, journée pédagogique, cours suspendus pour les élèves.
- Pentecôte: lundi 6 juin 2022, reprise des cours le mardi 7 juin à 10h15.
- Bulletin 4 : mardi 28 juin et réunion de parents (13h00 à 17h30) sur RDV via réservation <http://isltparent.be>
Proclamations de classes de 6^e à 18h00.

Liste non exhaustive, l'agenda peut-être consulté sur www.islt.be





📅 **Année scolaire 2021-2022 : dates à retenir**

Section TechnoCom

1^{er} trimestre

- Bulletin 1 : vendredi 29 octobre et réunion de parents (13h30 à 17h30) sur RDV via réservation <http://isltparent.be>.
- Congé de Toussaint du lundi 1^{er} novembre au dimanche 7 novembre 2021.
- Jeudi 11 novembre : Armistice: congé.
vendredi 12 novembre : journée pédagogique, cours suspendus pour les élèves.
- Vendredi 17 décembre : conseils de classe pour le bulletin 2 : cours suspendus.
- jeudi 23 décembre : fin des cours à 12h00.
- Bulletin 2 : jeudi 23 décembre et réunion de parents uniquement sur convocation (13h30 à 17h30).
- Vacances de Noël (d'hiver) : du lundi 27 décembre 2021 au dimanche 9 janvier 2022.

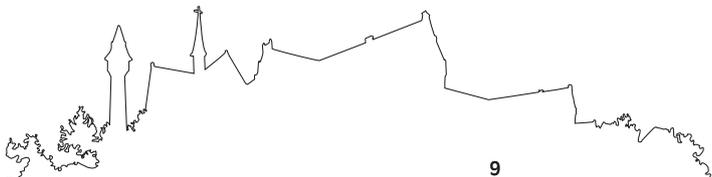
2^e trimestre

- Stages des 6^e : lundi 31 janvier au vendredi 18 février 2022.
- Congé de carnaval : du lundi 28 février au dimanche 6 mars 2022.
- Lundi 14 mars : conseils de classe : cours suspendus pour les élèves.
- Stages des 5^e : lundi 14 mars au vendredi 18 mars 2022.
- Bulletin 3 : vendredi 18 mars 2022 et réunion de parents (13h30 à 17h30) sur RDV via réservation <http://isltparent.be>.
- Lundi 21 et mardi 22 mars : journées pédagogiques IFC, cours suspendus pour les élèves.
- Jeudi 31 mars : marche parrainée.
- Vacances de Pâques : du lundi 4 avril au lundi 18 avril 2022, reprise des cours le mardi 19 avril à 10h15.

3^e trimestre

- Dimanche 1^{er} Mai, Portes-Ouvertes.
- Jeudi 26 mai : congé de l'Ascension.
- Vendredi 27 mai : journée pédagogique, cours suspendus pour les élèves.
- Lundi 6 juin 2022 : congé, lundi de Pentecôte.
- Jury 6^e : samedi 11 juin, Jury 7^e : samedi 18 juin.
- Bulletin 4 : mardi 28 juin et réunion de parents (13h00 à 17h30) sur RDV via réservation <http://isltparent.be>.
- Mardi 28 juin : proclamation 7^e à 18h00.

Liste non exhaustive, l'agenda peut-être consulté sur www.islt.be





Année scolaire 2021-2022 : dates à retenir *Section Métiers de la Publicité*

1^{er} trimestre

- Bulletin 1 : vendredi 29 octobre et réunion de parents (13h30 à 17h30) sur RDV via réservation <http://isltparent.be>.
- Mercredi 27 et jeudi 28 octobre : Décloisonnements 5^e AG.
- Congé de Toussaint du lundi 1^{er} novembre au dimanche 7 novembre 2021.
- Jeudi 11 novembre : Armistice : congé.
Vendredi 12 novembre : journée pédagogique, cours suspendus pour les élèves.
- Vendredi 17 décembre : conseils de classe pour le bulletin 2 : cours suspendus.
- Jeudi 23 décembre : fin des cours à 12h00.
- Bulletin 2 : jeudi 23 décembre et réunion de parents uniquement sur convocation (13h30 à 17h30).
- Vacances de Noël (d'hiver) : du lundi 27 décembre 2021 au dimanche 9 janvier 2022.

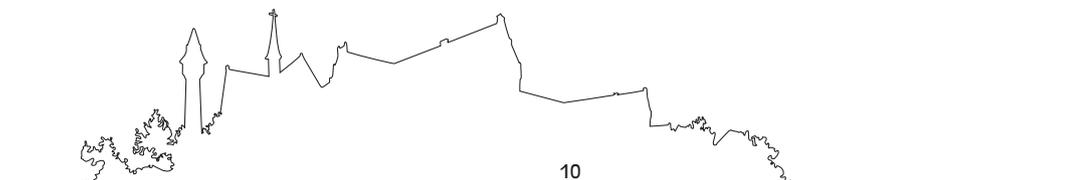
2^e trimestre

- Semaine 17 janvier : Workshop 7^e AG / ESA St Luc section " publicité "
- Du 7 au 25 février : Stages 7^e AG
- Congé de carnaval : du lundi 28 février au dimanche 6 mars 2022.
- Lundi 14 mars : conseils de classe : cours suspendus pour les élèves.
- Bulletin 3 : vendredi 18 mars 2022 et réunion de parents (13h30 à 17h30) sur RDV via réservation <http://isltparent.be>.
- Lundi 21 et mardi 22 mars : journées pédagogiques IFC, cours suspendus pour les élèves.
- Jeudi 31 mars : marche parrainée.
- Vacances de Pâques : du lundi 4 avril au lundi 18 avril 2022, reprise des cours le mardi 19 avril à 10h15.

3^e trimestre

- Semaine du 25 au 29 avril : Préparation 1^{er} Mai.
- Dimanche 1^{er} Mai, Portes-Ouvertes.
- Jeudi 26 mai : congé de l'Ascension.
- Vendredi 27 mai : journée pédagogique, cours suspendus pour les élèves.
- Lundi 6 juin 2022 : congé, lundi de Pentecôte.
- Samedi 11 juin : Sips 6^e AG
- Sips 5^e AG : date à définir.
- Samedi 18 juin : Brevet d'art 7^e AG.
- Lundi 20 au 22 juin : Remédiations.
- Bulletin 4 : mardi 28 juin et réunion de parents (13h00 à 17h00) sur RDV via réservation <http://isltparent.be>.
- Mardi 28 juin : proclamation 7^e à 18h00.

Liste non exhaustive, l'agenda peut-être consulté sur www.islt.be





Année scolaire 2021-2022 : dates à retenir **Section Ébénisterie**

1^{er} trimestre

- Bulletin 1 : vendredi 29 octobre et réunion de parents (13h30 à 17h30) sur RDV via réservation <http://isltparent.be>.
- Congé de Toussaint du lundi 1^{er} novembre au dimanche 7 novembre 2021.
- Jeudi 11 novembre : Armistice : congé.
vendredi 12 novembre : journée pédagogique, cours suspendus.
- Vendredi 12 au dimanche 14 novembre : Lens, Salon International des Métiers d'Art.
- Vendredi 17 décembre : conseils de classe pour le bulletin 2 : cours suspendus.
- jeudi 23 décembre : fin des cours à 12h00.
- Bulletin 2 : jeudi 23 décembre et réunion de parents uniquement sur convocation (13h30 à 17h30).

- Vacances de Noël (d'hiver) : du lundi 27 décembre 2021 au dimanche 9 janvier 2022.
- Lundi 14 mars : conseils de classe : cours suspendus pour les élèves.
- Lundi 21 et mardi 22 mars : journées pédagogiques IFC, cours suspendus pour les élèves.

Liste non exhaustive, l'agenda peut-être consulté sur www.islt.be

Chères étudiantes, chers étudiants, chers parents,

Face aux enjeux écologiques indéniables, la section ébénisterie de l'institut Saint-Luc de Tournai a décidé d'agir pour la préservation de notre planète.

30.000 espèces végétales sont menacées de surexploitation par le commerce international (sources CITES). La situation des essences de bois durs exotiques est alarmante. Les ONG environnementales appellent au boycott des bois exotiques, issus de forêts surexploitées, ou exploitées illégalement. La difficulté majeure pour les bois exotiques, c'est l'absence de traçabilité dans la filière. C'est une aubaine pour les mafias qui y voient un profit énorme sans gros risques, en comparaison du trafic de drogue.

De plus les émissions de carbone pour acheminer ces bois de l'autre bout du monde sont catastrophiques. Chacun d'entre nous doit prendre conscience de **sa part de responsabilité** dans la dégradation de notre belle planète, surtout les consommateurs.

Face à cette situation, nous ne souhaitons plus être complices de toutes ces destructions qu'elles soient écologiques ou humaines. Nous voulons utiliser des bois issus de forêts certifiées, gérées de manière éco-responsable et le plus proche possible de chez nous. Depuis 2019, nous avons décidé de ne plus autoriser l'usage des bois exotiques dans notre section que ce soit en bois massif ou en placage.

Il existe tellement de magnifiques essences en Europe, qu'il semble ridicule de continuer à cautionner un approvisionnement en bois du bout du monde. De plus, le coût de ces essences exotiques est souvent bien plus important que celles qui peuplent nos régions. **Nous avons donc tout à gagner dans cette démarche.**

Antoine de Saint-Exupéry évoque un proverbe africain dans "Terre des Hommes" :

« Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants ».

Alors préservons leur avenir...en agissant.

L'équipe pédagogique de la section ébénisterie
de l'institut Saint-Luc de Tournai

